

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS – NOM DE L'ORGANISME CERTIFICATEUR : CREA IMAGE

La certification « Réaliser et monter une vidéo pour communiquer » s'adresse aux journalistes (salariés ou indépendants, non reporters images), chargés de communication, community managers, dirigeants de TPE/PME souhaitant acquérir des compétences complémentaires en réalisation et montage de vidéos pour communiquer. En effet, cette compétence complémentaire leur permet de produire du contenu vidéo de qualité professionnelle, en autonomie, pour communiquer dans le cadre de leur activité (communications sur leurs productions, leurs activités ou celles de leurs clients, réalisation d'interviews sur le terrain...).

Prérequis : Disposer de compétences en écriture de scénarii et de compétences de base en informatique

Vérification des prérequis : questionnaire et entretien

Candidat en situation de handicap : Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Réaliser et monter une vidéo pour communiquer		
C1. Réaliser le schéma de construction de la vidéo de communication, en définissant l'enchaînement des séquences de plans à filmer (sujet, images, sons directs et indirects), selon les objectifs de communication poursuivis et les messages clés à véhiculer, afin d'organiser la structure de la vidéo et permettre d'effectuer les choix techniques correspondants.	<p>E1 - Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle donnant lieu à la rédaction d'une note d'intention écrite puis à une soutenance orale</p> <p>Il est demandé au candidat de choisir un sujet de vidéo de communication en lien avec son activité professionnelle.</p>	<p>Pour C1 (E1) : Le schéma de construction de la vidéo est détaillé et exhaustif. Il comprend la description :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du sujet, - Des messages clés, les objectifs et le public cible, - Des différentes séquences et leurs objectifs, - Des plans des différentes séquences incluant la liste de tout ce qui doit être capturé (images, sons...),

	<p>Il lui est ensuite demandé de préparer le tournage du sujet de la vidéo de communication choisi et, dans le cadre d'une note d'intention, de :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - De l'ordre des séquences ... <p>Les plans envisagés sont pertinents par rapport au sujet, aux objectifs de communication et au public ciblé.</p>
<p>C2. Définir le découpage technique du tournage de la vidéo de communication, en choisissant les configurations et paramètres nécessaires à sa réalisation (angles de prises de vues, mouvements de caméra, paramètres audios, type d'éclairages...), en tenant compte des éventuelles situations de handicap du public cible, afin de permettre la planification du projet (choix des matériels et accessoires, du lieu de tournage...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un schéma de construction de la vidéo projetée (en lien avec C1), • Décrire le découpage technique envisagé pour le tournage de la vidéo, en prenant en compte les besoins spécifiques des cibles en situation de handicap (en lien avec C2). <p>A l'oral, le candidat soutient son rapport et répond aux questions du jury.</p> <p>E2 - Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle portant sur le tournage, le montage et l'export d'une vidéo de communication, donnant lieu à une soutenance orale</p> <p>Il est demandé au candidat de réaliser, monter puis exporter la vidéo préparée en E1, dans le respect des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée de la vidéo montée entre 2min30 et 5 min, - Matériel technique utilisé laissé au libre choix du candidat (type de caméra, matériel informatique et logiciel...), - Format et support de diffusion laissés au libre choix du candidat. <p>Dans ce cadre, le candidat devra :</p>	<p>Pour C2 (E1) : Le découpage technique est détaillé et exhaustif. Il comprend notamment la description, pour chaque scène ou plan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des caméras et leur configuration : angles des prises de vue (plans serrés, vues d'ensemble...), résolution ... - Des types de mouvements de caméra : panoramique, travelling ..., - De l'éclairage : nombre et type (remplissage, contre-jour...), - Du type de son et de la configuration audio : micro-cravate, perche, micro d'ambiance... - Du matériel technique nécessaire à la réalisation du tournage : caméras, objectifs, micros, éclairages, filtres... - Du lieu de tournage... <p>Des adaptations techniques sont prévues pour les cibles en situation de handicap, par exemple : adaptation du matériel audio, cadrages appropriés, plans serrés sur un interprète en langue des signes ...</p>
<p>C3. Filmer le sujet de la vidéo de communication, avec prise de son direct, après avoir procédé aux réglages de la caméra et des micros, en s'adaptant à l'environnement du tournage et ses contraintes spécifiques (tournage en extérieur/intérieur, lumière naturelle/artificielle, présence de décor ...), afin de produire les différentes séquences (rushs).</p>	<p>Dans ce cadre, le candidat devra :</p>	<p>Pour C3 (E2) : Les règles d'optique sont correctement décrites et respectées (notamment l'ouverture du diaphragme).</p> <p>Les règles de construction de l'image et de cadrage sont correctement décrites et respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Balance des blancs, - Exposition, focale,

- Filmer le sujet avec prise de son direct (en lien avec C3),
- Monter la vidéo de communication (images, textes et sons) (en lien avec C4),
- Exporter la vidéo de communication montée sous un format compatible avec le support de diffusion choisi (en lien avec C5).

Lors de la soutenance orale, le jury visionnera la vidéo de communication du candidat.

Le candidat présentera ensuite ses travaux au jury en :

- Décrivant les différentes actions mises en œuvre dans le cadre de sa réalisation,
- Décrivant les éventuelles difficultés auxquelles il a été confronté et les solutions techniques mises en œuvre pour y remédier et se conformer à la note d'intention produite en E1,
- Justifiant la pertinence de ses choix techniques et esthétiques.

- Mise au point, cadrage : valeur deux tiers un tiers, règle des 180°...

L'éclairage utilisé est pertinent par rapport aux conditions réelles lors du tournage : heure, conditions météorologiques, luminosité naturelle, lumière naturelle, décor...

Les micros cravates et micros directionnels sont correctement positionnés lors des interviews.

Le candidat justifie que les plans et angles de prises de vues sont suffisamment diversifiés pour laisser un choix lors du montage.

C4. Monter la vidéo de communication, en sélectionnant et assemblant les plans filmés lors du tournage, dans le respect des règles de raccords, puis en traitant les images grâce à des effets, des transitions et des titrages, et en y associant les sons enregistrés et mixés (directs, extérieurs, voix off, musiques...), selon les résultats souhaités, afin d'obtenir une vidéo de qualité répondant aux objectifs de communication.

Pour C4 (E2) :

La vidéo montée présente les caractéristiques suivantes :

- Images stables : absence de flous de mouvement, de tremblements involontaires...
- Coupes précises,
- Effets et transitions fluides et rythmées (fondu, cut ...) : pas de saccade ou de ralentissement du flux, absence de bords durs...,
- Titrages lisibles : existence de contraste entre le texte et l'arrière-plan, taille et police adaptées au type d'images ...,
- Colorimétrie homogène,
- Son net : absence de bruits de fond, de distorsion, d'échos, voix intelligibles...,
- Niveau sonore équilibré : dialogues, musiques de fond, effets sonores...,

		<ul style="list-style-type: none"> - Effets sonores synchronisés aux mouvements et actions qu'ils accompagnent, <p>Le candidat justifie que les rushs sélectionnés sont pertinents : alignement avec les objectifs de communication, qualité visuelle/audio, angles des prises de vue, cohérence style/ton, impact émotionnel, esthétique...</p> <p>Le candidat justifie la conformité de la vidéo (et de ses éléments constitutifs) à la réglementation applicable en matière de propriété intellectuelle.</p> <p>Les intentions (narrative et de communication) sont respectées.</p>
<p>C5. Adapter la vidéo de communication réalisée aux différents supports de diffusion choisis, en modifiant son format de sortie, son poids, et en veillant à conserver intacte sa qualité, afin de permettre son exploitation selon les besoins.</p>		<p>Pour C5 (E2) :</p> <p>Le format de la vidéo est adapté au support de diffusion.</p> <p>La qualité des images n'est pas altérée : pas de compression excessive, résolution adaptée...</p> <p>La durée totale de la vidéo est comprise entre 2min30 et 5min.</p>

